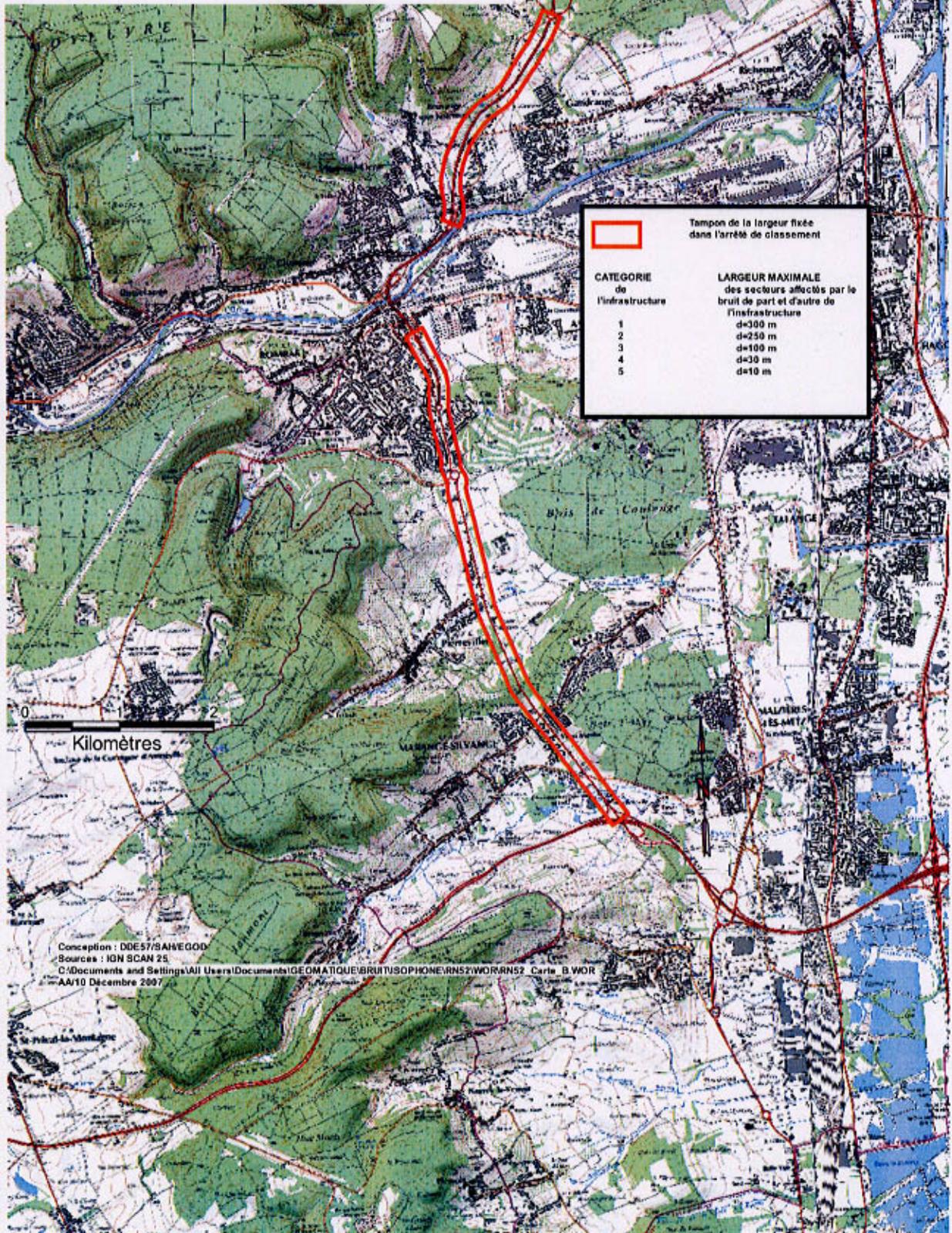


RN52

Carte B : Secteurs affectés par le bruit localisés en application
des articles R 571-32 et suivants du Code de l'Environnement.
Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n°2008 - DEDD/BEN - 04
Signé: pour le Préfet et par délégation le Secrétaire Général,
Bernard GONZALEZ

Handwritten signature in blue ink.



	Tampon de la largeur fixée dans l'arrêté de classement
CATEGORIE de l'infrastructure	LARGEUR MAXIMALE des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure
1	d=300 m
2	d=250 m
3	d=100 m
4	d=30 m
5	d=10 m

0 1 2
Kilomètres

Conception : DDES7/SAINEGON
Sources : IGN SCAN 25
C:\Documents and Settings\All Users\Documents\GEO\MATQUE\BRUIT\SOP\KONE\RN52\WOR\RN52 Carte_B WOR
AA/10 Decembre 2007